

Vous ne devez pas tout

accepter

Les encadrants de votre club se doivent de garder les distances nécessaires et d'éviter tout geste et toute attitude ambiguë avec vous. Vous avez le droit de ne pas tout accepter d'un entraîneur.

Vous ne devez pas

accepter

Au sein du club

- De ne pas être respecté·e et d'être traité·e différemment quels que soient vos choix et vos différences.
- Toute attaque verbale, que l'on vous parle mal, vous insulte, vous menace, vous mette à l'écart ou se moque de vous de façon répétée
- Toute attaque physique, que l'on vous pousse, vous frappe, vous crache dessus...
- Le non-respect de votre sphère privée et intime notamment dans les vestiaires, sous la douche mais aussi lors des déplacements, notamment ceux nécessitant un hébergement (ne pas partager votre lit, ne pas accepter de dormir avec une personne du sexe opposé ou avec un membre de l'équipe encadrante).
- Tout contact physique sans votre accord



Peu importe la situation, si elle vous met mal à l'aise

parlez-en !

Mais aussi



- D'être pris en photo. Si vous acceptez, vous pouvez toujours demander un droit de regard ou demander qu'elle ne soit pas publiée sur les réseaux sociaux.
- D'être seul.e avec un membre de l'équipe encadrante

Le consentement est essentiel. Il est important que vous puissiez donner librement votre consentement verbal et affirmatif. Il est important, par exemple, que l'on vous demande si vous êtes d'accord pour que l'on vous touche.

Sans « OUI », c'est « NON » !

RÉAGIS — PROTÈGE-TOI — PARLES-EN

Si je ne me sens pas bien, ou si je me sens en danger, il faut en parler et le signaler

Les numéros d'aide

Victime ? Témoin ? Envoie un mail à
signal-sports@sports.gouv.fr

Écoute - Orientation des victimes de violences :
116 006

Défenseur des droits :
3928

Non au cyberharcèlement :
3018

Police :
17 / 112 / 114

Victime ? Témoin ? Envoie un mail à
signal-sports@sports.gouv.fr



Plus d'informations
sur le site du CROS
Grand-Est